

Communiqué de presse du 26 mars 2026

NOVAVEST Real Estate AG – L'Assemblée générale ordinaire 2026 approuve toutes les propositions du Conseil d'administration

Lors de l'Assemblée générale ordinaire de NOVAVEST Real Estate AG (SIX Swiss Exchange : NREN) qui s'est tenue aujourd'hui à Zurich, toutes les propositions du Conseil d'administration ont été approuvées à une large majorité. Les voix représentées à cette Assemblée générale s'élevaient au total à 46.2% des voix. Les actionnaires présents personnellement et les tiers correspondaient à 271 451 voix. 4 427 853 voix étaient représentées par le représentant indépendant.

L'Assemblée générale 2026 a pris les décisions suivantes quant aux propositions du Conseil d'administration :

1. Le rapport annuel, les comptes annuels selon les normes Swiss GAAP RPC et les comptes annuels selon le code suisse des obligations de l'exercice 2025 ont été approuvés.
2. Le rapport sur les rémunérations 2025 a été approuvé dans le cadre d'un vote consultatif.
3. Le résultat de l'exercice statutaire de CHF 24 069 347 a été reporté à compte nouveau.
4. Décharge a été donnée aux membres du Conseil d'administration et la Direction pour leur activité au cours de l'exercice 2025.
- 5.1 Les membres actuels du Conseil d'administration Thomas Sojak, Daniel Ménard et Floriana Scarlato et des nouveaux membres proposer pour élection Adrian Nösberger et Salome Wieser ont été élus membres du Conseil d'administration en élections individuelles. L'ensemble des membres du Conseil sont élus pour un mandat allant jusqu'à la clôture de la prochaine Assemblée générale ordinaire.
- 5.2 Thomas Sojak a été réélu en tant que Président du Conseil d'administration pour un mandat allant jusqu'à la clôture de la prochaine Assemblée générale ordinaire.
- 5.3 Daniel Ménard et Salome Wieser ont été élus membres du Comité de rémunération en élections individuelles pour un mandat allant jusqu'à la clôture de la prochaine Assemblée générale ordinaire.
- 5.4 Le bureau d'avocats jermann künzli rechtsanwälte, Zurich, a été réélu représentant indépendant pour un mandat allant jusqu'à la clôture de la prochaine Assemblée générale ordinaire.
- 5.5 PricewaterhouseCoopers SA, St-Gall, a été réélu organe de révision de la société pour un mandat allant jusqu'à la clôture de la prochaine Assemblée générale ordinaire.
- 6.1 Lors d'un vote contraignant, l'Assemblée générale ordinaire a approuvé la rémunération totale des membres du Conseil d'administration pour l'exercice 2027 pour un montant maximal de CHF 400 000.
- 6.2 Lors d'un vote contraignant, l'Assemblée générale ordinaire a approuvé la rémunération totale des membres de la Direction pour l'exercice 2027 pour un montant maximal de CHF 900 000.
7. L'Assemblée générale a accepté la proposition du Conseil d'administration d'une réduction de capital par le remboursement d'une partie de la valeur nominale de CHF 1.45 par action nominative. La nouvelle valeur nominale de l'action nominative s'élève à CHF 19.90. Après le remboursement, le capital-actions en circulation se compose de 10 170 915 actions nominatives d'une valeur nominale de CHF 19.90 et se monte ainsi à CHF 202 401 208.50. Après l'expiration

de l'appel aux créanciers prescrit par la loi, le libellé de l'article 3 des statuts sera adapté en conséquence lors d'exécution du remboursement de la valeur nominale. L'exécution de la réduction de capital aura probablement lieu en juin 2026 avec un paiement prévu pour le 12 juin 2026.

8. L'Assemblée générale a décidé, comme le Conseil d'administration l'avait proposé, de renouveler la bande de capital sur la base de la nouvelle valeur nominale des actions nominatives et d'adapter en conséquence l'article 3a existant des statuts de la société.
9. Par ailleurs, certaines modifications des statuts, portant sur les articles 21, 21b, 21c, 21d et 21g, telles que proposées par le conseil d'administration, ont été approuvées. Pour plus de détails à ce sujet, voir la convocation à l'assemblée générale de 2026.

Les résultats des votes de l'Assemblée générale 2026 et la convocation à l'assemblée générale (en Anglais) sont disponibles sur le site internet de la société :

www.novavest.ch/fr/reactions-avec-les-investisseurs/?section=relations-avec-les-investisseurs_assemblees-generales

Contacts :

Peter Mettler, CEO / Fabio Gmür, CFO

NOVAVEST Real Estate AG

Feldeggstrasse 26

8008 Zurich

+41 (0)44 276 40 40

info@novavest.ch

www.novavest.ch

NOVAVEST Real Estate AG

www.novavest.ch

NOVAVEST Real Estate AG est une société suisse de biens immobiliers dont le siège est à Zurich. Elle concentre ses activités sur la gestion et le développement d'immeubles à usage purement résidentiel (logements locatifs) et d'habitations pour seniors et des personnes âgées (résidences pour seniors et des établissements de santé), ainsi que sur des immeubles pour bureau et le commerce, et sur des projets de construction dans tous ces segments. La part des revenus locatifs provenant de l'utilisation résidentielle représente stratégiquement au moins 50% du total des revenus locatifs théoriques. Le portefeuille immobilier comprend des objets dans toute la Suisse qui, en ce qui concerne les immeubles d'habitation purs, sont situés en ville ou en agglomération et/ou sont bien desservis par les transports publics et le transport individuel motorisé. Dans le domaine des résidences pour personnes âgées et des établissements de santé, les biens immobiliers peuvent se trouver aussi dans des régions urbaines que dans des régions rurales de Suisse. Les actions nominatives de la société sont cotées à la SIX Swiss Exchange (symbole boursier NREN, numéro de valeur 21218624, ISIN CH0212186248).

Clause de non-responsabilité

Le présent communiqué de presse est destiné à la diffusion d'informations. Il ne constitue pas un prospectus au sens de la loi suisse sur les services financiers (FIDLEG) ou du règlement de cotation de la SIX Swiss Exchange. Il ne constitue ni une offre ni une invitation à acheter ou à vendre des actions de NOVAVEST Real Estate AG, ni à acquérir ou à vendre d'autres instruments financiers ou services. Ce communiqué de presse peut contenir certaines déclarations prospectives, par exemple des indications utilisant des mots tels que "croit", "suppose", "s'attend", "planifie" ou d'autres termes semblables. De telles déclarations prospectives sont soumises à des risques connus et inconnus, à des incertitudes et à d'autres facteurs qui pourraient faire que les événements, la situation financière, le développement ou les performances réels de l'entreprise diffèrent sensiblement de ceux mentionnés directement ou indirectement dans les déclarations prospectives. Compte tenu de ces incertitudes, les lecteurs ne doivent pas se fier à ces déclarations prospectives. La société n'assume aucune obligation de mettre à jour ces déclarations prospectives ou de les réviser en fonction d'événements ou d'évolutions futurs. Ce communiqué de presse ainsi que les informations qu'il contient ne doivent pas être apportés ou transmis aux États-Unis d'Amérique (USA), ni distribués ou transmis à des personnes américaines (y compris des personnes morales) ainsi qu'à des publications ayant une diffusion générale aux États-Unis. Les actions de NOVAVEST Real Estate AG ne sont pas offertes à la vente aux États-Unis ni aux personnes américaines.